

Au milieu du mois de mai, l'Égypte avait fait traverser le Sinaï à ses troupes, qui avaient avancé dans la bande de Gaza; or, le 16 mai, le général égyptien Fawzy transmit au général Rikhye de la FUNU une demande concernant le retrait de la Force. Ce dernier en fit rapport au secrétaire général de l'époque, U Thant qui, considérant que cette requête n'aurait pas dû passer par des voies militaires, demanda immédiatement des éclaircissements à l'ambassadeur d'Égypte aux Nations Unies. Sur instructions de son gouvernement, celui-ci réitéra la demande de retrait.

Il se trouvait qu'à l'époque le Canada siégeait au Conseil de sécurité. Son représentant, George Ignatieff, poussa le secrétaire général à demander à l'Égypte de reconsidérer sa décision, ce qui fut fait, mais sans succès. Le 18 mai, les troupes égyptiennes occupaient de fait les anciennes positions de la FUNU. U Thant était convaincu que le mandat de la Force stipulait clairement qu'elle devait se retirer si l'Égypte insistait (opinion partagée par la majorité, mais non par la totalité des juristes), aussi donna-t-il son assentiment, et le 21, la FUNU avait quitté le terrain. (Le président Nasser avait demandé que les Canadiens partent les premiers sous prétexte que le Canada était l'allié des États-Unis et de la Grande-Bretagne dans son opposition au retrait.) On a longtemps reproché au secrétaire général de ne pas avoir porté l'affaire devant l'Assemblée générale et de s'être contenté de lui faire rapport après coup.

Le Canada s'abstint de critiquer cette décision difficile. Le Conseil de sécurité ne fut pas convoqué immédiatement, mais lorsqu'il se réunit, il fut paralysé, car les grandes Puissances ne parvinrent pas à s'entendre sur une résolution canadienne qui demandait aux parties concernées de faire preuve de modération. Le secrétaire général se rendit d'urgence au Caire et, à son retour, lança un appel pressant à la modération. Le Conseil continua à atermoyer et le 5 juin 1967, la guerre éclata entre Israël d'un côté, l'Égypte, la Jordanie et la Syrie de l'autre. Elle dura six jours. On ordonna assez rapidement des cessez-le-feu et, le 17 juillet, l'Organisme des Nations Unies chargé de la trêve (ONUST) surveillait les lignes du cessez-le-feu sur les Hauteurs du Golan et le long du canal de Suez.